

ANRU : plan d'action annuel d'accessibilité numérique 2022

Date de première publication : 01/04/2022

Date de dernière mise à jour : 09/01/2023

Introduction

L'article 47 de la loi no 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi rend obligatoire la publication d'un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans. L'objectif est d'informer le public des moyens et actions mis en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité du site de l'ANRU a été publié le 01/04/2022 et est disponible à la consultation à cette adresse : [schéma pluriannuel accessibilité 2022-2024 \(fichier PDF sur le site anru.fr\)](#)

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2022 associé au schéma pluriannuel 2022 – 2024.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2022, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

Mise à jour	Date	Commentaires
Version initiale	01/04/2022	
Version 1.0	22/07/2022	Mise en accessibilité du document
Version 2.0	09/01/2023	Mise à jour du document

Plan annuel 2022

Opérations diverses

Action	Mise en œuvre	Statut
Recensement de l'ensemble des contenus concernés	Janvier	Réalisé
Mise en place d'un groupe de travail dédié à l'accessibilité numérique	2 ^e semestre	À poursuivre
Évaluation des besoins humains et financiers	Mai	Réalisé
Étude, rédaction et mise en place du schéma pluriannuel	Mars	Réalisé
Définition des actions prioritaires et rédaction du plan annuel 2022	Mars	Réalisé
Mise à jour du schéma pluriannuel	2e semestre 2022	Réalisé
Mise à jour des actions du plan annuel	2e semestre 2022	Réalisé
Évaluation des actions prioritaires 2023	Décembre	À poursuivre

Audits RGAA ou de conformité RGAA

Action	Mise en œuvre	Statut
Audit	Janvier	Réalisé
Mise en conformité RGAA	Mars	À poursuivre
Publication de la déclaration d'accessibilité	Janvier	Réalisé

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité de l'ANRU (communication@anru.fr).

Toute question doit être envoyée par mail à l'adresse ci-dessus.